

Association Vivre en Bord de Baie
Chez M. Lelièvre
6, lieu-dit Pissaison
22120 HILLION

Hillion, le 10/06/2025

<https://www.vivreenborddebaie.fr>
vivreenborddebaie@laposte.net

Monsieur le Président
Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71ème RI CS55403
22044 Saint-Brieuc cedex 2

Obj : plan d'actions de prévention des inondations : kiosque de restitution des ateliers.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en place du plan d'actions de prévention des inondations (PAPI) l'association Vivre en Bord de Baie a été invitée au comité de pilotage et plusieurs membres de l'association ont participé, **à titre privé**, aux ateliers PAPI.

La restitution de ces ateliers se fera par un « kiosque » présenté sur les 3 communes, Hillion, Langueux et Yffiniac, du 22 au 25 juin 2025.

En aucun cas l'association Vivre en Bord de Baie ne cautionne les décisions adoptées par les instances qui gèrent le PAPI ou la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Aussi nous demandons instamment à ce que le nom de notre association « Vivre en Bord de Baie » ou son sigle ne figurent pas dans les textes présentés sur le kiosque, nous demandons également que notre association ne soit pas citée dans les commentaires ou explications qui seront réalisés sur place.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le CA de l'association Vivre en Bord de Baie, le
président S. Lelièvre



Copies à :

M. Hamon, vice-président en charge de la GEMAPI
M. Jeune, chargé de mission PAPI